

Inauguration de la Cité Bruno rénovée à Dourges

Cité-Jardin exceptionnelle du Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO

Jeudi 5 octobre

Communiqué de presse

Le samedi 7 octobre à 10h30, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, la ville de Dourges, le bailleur social Maisons et Cités, la Mission Bassin Minier ainsi que les habitants inaugurent la Cité Bruno rénovée à Dourges, première Cité-Jardin d'Europe continentale.



© Mission Bassin Minier

Le 7 octobre prochain se déroulera l'inauguration de la Cité Bruno rénovée, cité minière exceptionnelle. Le jour J, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, la ville de Dourges, le bailleur social Maisons et Cités ainsi que les habitants de la Cité Bruno se retrouveront pour un moment festif. De nombreuses animations sont prévues telles que des ateliers créatifs, des jeux pour enfants, des expositions... En bref, de quoi divertir petits et grands.

La Cité Bruno à Dourges fait partie des cinq « cités pilotes » choisies parmi les 124 cités minières retenues dans le périmètre du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO dans le cadre du plan de gestion de l'inscription. Cette démarche a permis de réhabiliter de manière exemplaire la Cité

Bruno en prenant en compte les enjeux sociaux et économiques actuels mais également en préservant la valeur architecturale et patrimoniale remarquable de la Cité-Jardin. Une application sera également disponible en téléchargement gratuit afin de découvrir la Cité Bruno à travers différentes étapes grâce à des textes d'introduction et différents contenus média tels que des enregistrements audio, des vidéos, des photos ainsi que des images d'archives.

Grâce à la rénovation de la Cité Bruno, les habitants jouissent aujourd'hui de maisons mieux isolées, plus lumineuses, plus confortables, mieux adaptées aux modes de vie actuels et futurs... le tout dans un environnement faisant la part belle aux espaces verts et aux lieux de rencontre.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'aventure de l'inscription au Patrimoine mondial. En effet, depuis le 30 juin 2012, le Bassin minier Nord-Pas de Calais a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. La communauté internationale a donc reconnu, à travers cette inscription, la valeur universelle exceptionnelle de son patrimoine et de ses paysages, ainsi que sa place exceptionnelle dans l'histoire sociale du monde de la mine. Cette prestigieuse reconnaissance est venue accélérer la prise de conscience, chez les habitants des cités, chez leurs propriétaires (les deux bailleurs sociaux « Maisons et Cités » et « SIA » ainsi que les propriétaires-occupants), comme chez les élus communaux, qu'ils disposaient d'un héritage exceptionnel à valoriser et que les cités minières pouvaient se transformer en quartiers attractifs.

Infos pratiques :

Inauguration dès 10h30 à la salle des fêtes Bruno, une visite guidée précèdera les discours.
Animations sur site de 11h à 17h dans la Cité.
Application «Échappées en pays minier» est téléchargeable gratuitement pour les appareils [Apple](#) et [Android](#).

Contact

Virginie Lapierre
Responsable communication
Mission Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais
vlapierre@missionbassinminier.org
Tél. +33 (0)3 21 08 86 52
+33(0)6 61 82 21 95